



● ● ●

La réinstallation:  
un outil de protection et  
une solution durable



**UNHCR**  
The UN  
Refugee Agency

# Les principes de base

- La recherche de solutions durables est de la responsabilité du HCR en consultation avec les états
- La réinstallation est une des solutions durables et est partie intégrante de la protection, à inclure dans l'élaboration des stratégies globales de protection
- La réinstallation doit être “fondée sur les besoins”, non sur les chiffres ou tout autres critère discriminatoire (AGDM)
- Les procédures doivent être appliquées de manière cohérente et transparente

# Les solutions durables

Une approche  
globale

Le rapatriement  
librement  
consenti

Les solutions sont  
complémentaires

La réinstallation

L'intégration  
locale

# Définitions

## La réinstallation est ...

...un outil de protection pour les réfugiés en danger dans leur pays d'asile, ou ayant des besoins spécifiques

...une solution durable pour les réfugiés sans perspectives prévisibles d'autres solutions

...effectuée sur une base consistante et cohérente

## La réinstallation n'est pas

... une obligation du HCR ou de l'état

... un outil de gestion des migrations

...un outil des états hôtes afin de combler des lacunes de leur pays

... un droit du réfugié

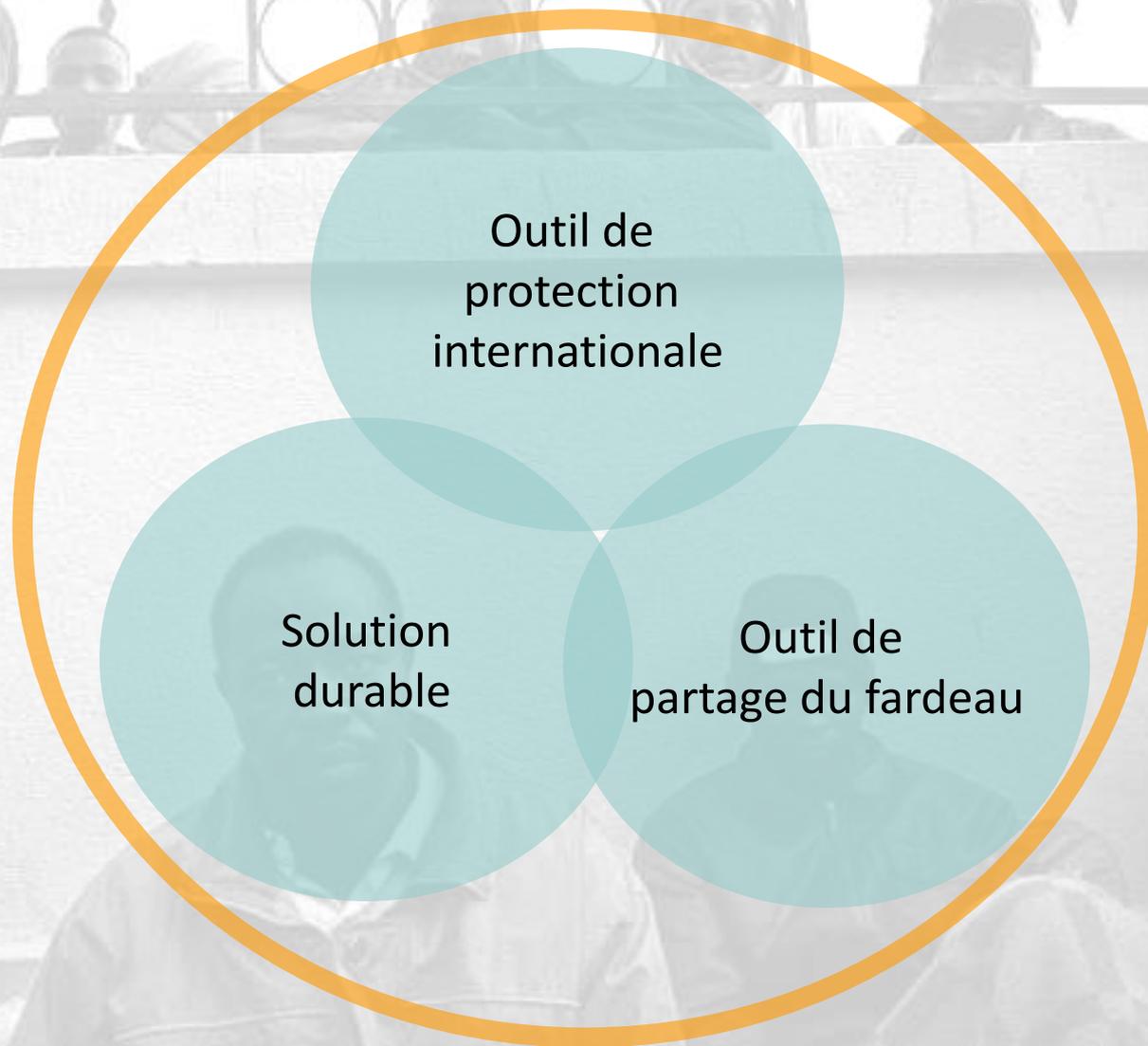
... préconisée pour les réfugiés qui sont considérés comme un fardeau,

... une solution durable de dépit i.e. quand les deux autres solutions durables ne peuvent être réalisées

# La réinstallation ne doit pas être mise en place

- Par un sentiment de pitié envers les difficultés extrêmes d'un réfugié
- Par le sentiment qu'un réfugié mérite la réinstallation, ou a un bon « potentiel d'intégration »
- Suite à des protestations, harcèlement de la part des réfugiés
- Pour récompenser les réfugiés qui aident notre travail.

# Les fonctions de la réinstallation





# Le processus de réinstallation



**UNHCR**  
The UN  
Refugee Agency

# Les conditions préalables à la réinstallation

- Le demandeur est reconnu comme réfugié, des exceptions:
  - apatrides non réfugiés dont la réinstallation est considérée comme la solution durable la plus appropriée
  - certains membres dépendants non réfugiés pour préserver l'unité familiale;
- Les perspectives pour toutes les solutions durables ont été examinées, et la réinstallation est identifiée comme la solution la plus appropriée



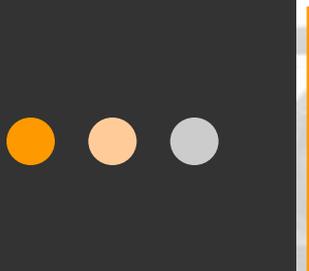
# Règles de la soumission à la réinstallation

- Remplir les conditions préalables à la réinstallation .
- Rentrer dans une ou plusieurs des catégories de soumission à la réinstallation.
- Noter que le niveau de priorité des besoins de réinstallation (imminente, urgence, normale) impacte le timing.



# L'intégrité du processus de réinstallation

- Les garanties et les normes sont essentielles pour l'intégrité de toutes les activités de l'UNHCR, et en particulier la réinstallation
- Un bon enregistrement, la gestion des dossiers, la surveillance et la transparence, la communication sont cruciaux à chaque étape du processus
- L'UNHCR doit chercher à minimiser les risques de mauvaises pratiques, la fraude, mitiger les attentes des réfugiés etc.
- Par conséquent, les soumissions à la réinstallation doivent:
  - Suivre les procédures opérationnelles standards
  - Appliquer de manière cohérente les politiques et les pratiques établies de réinstallation
  - Assurer la transparence, la supervision et la responsabilité



# Le processus de réinstallation

1

L'identification des cas

2

La vérification et l'évaluation des cas

3

La préparation des soumissions

4

La décision de soumission de l'UNHCR

5

L'évaluation du pays de réinstallation

6

La décision du pays de réinstallation

7

Les dispositions relatives au départ

8

La réception and l'intégration

